

## “Ciels ouverts”: pas de traité à Budapest

La deuxième étape des négociations “Ciels ouverts” entre les vingt-trois pays membres de l’OTAN et du Pacte de Varsovie s’est terminée à Budapest le 10 mai sans qu’un traité ait été signé. Un tel traité autoriserait le survol régulier, sur bref préavis, des territoires de l’un des blocs par des aéronefs de surveillance non armés de l’autre. Actuellement, les pourparlers sont suspendus jusqu’à ce qu’un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE) soit rédigé et signé plus tard cette année.

Certes, des progrès ont été accomplis, notamment en ce qui concerne le type de capteurs à utiliser et le nombre de vols à effectuer. Néanmoins, parmi les questions restées en suspens après la conférence “Ciels ouverts” tenue à Ottawa en février, plusieurs d’entre elles n’étaient toujours pas résolues à la fin de la réunion de Budapest.

En particulier, l’URSS a continué d’affirmer qu’un pays qui va être survolé doit avoir le droit de décider du type d’aéronef qui sera employé et de fournir, s’il le désire, un appareil de sa propre flotte. Le Canada et ses alliés pensent que cette décision incombe au pays qui a l’intention de procéder au survol, car le but du régime “Ciels ouverts” est justement d’accroître la

L’URSS a également voulu ramener au strict minimum le nombre et la durée des survols annuels de son territoire. En outre, elle a réaffirmé que le survol de certains secteurs militaires et civils seraient interdits, ce qui réduirait la transparence que le régime “Ciels ouverts” a pour objet de créer.

Par contre, le Canada et ses alliés ont continué à favoriser un régime aussi ouvert que possible, limité uniquement par les exigences de la sécurité aérienne. À Budapest, l’OTAN a maintenu fermement sa position sur un certain nombre de questions, notamment:

- de maintenir les restrictions touchant les survols au strict minimum, tout en respectant les règlements de la sécurité aérienne;
- de permettre l’utilisation de capteurs perfectionnés et capables de fonctionner par tous les temps;
- d’augmenter considérablement le nombre de survols autorisés.

Pendant les trois semaines de discussions à Budapest, les deux parties ont examiné toutes les conséquences pratiques de leurs positions respectives. Maintenant que les derniers points de divergence sont clairs, les dirigeants politiques seront en mesure de décider s’ils veulent ou non poursuivre les négociations.

Le Canada a travaillé activement pour promouvoir le régime “Ciels ouverts” et faciliter la négociation d’un accord à ce sujet. En dépit de la suspension des pourparlers, il continuera de rechercher des moyens d’amoin-drir les divergen-

ces opposant les Occidentaux et les Soviétiques sur certaines questions essentielles.

Le Canada pense que l’URSS devra modérer son intransigeance actuelle pour qu’une troisième étape ait lieu dans les négociations, mais il reconnaît aussi que l’OTAN devra faire des compromis pour que ces dernières aboutissent. Enfin, lorsqu’un accord sur les FCE sera signé, le Canada espère que les deux parties ne ménageront aucun effort pour lever les obstacles qui empêchent actuellement la signature d’un traité sur l’ouverture des espaces aériens. ■

## Troisième étape possible après l’Accord sur les FCE

confiance de ce même pays.

L’Union soviétique a également soutenu que les données recueillies durant le survol devraient être accessibles à tous les participants au régime. Selon l’OTAN, chaque pays devrait traiter ses propres données et décider lui-même avec qui il les partagera.

En ce qui concerne les capteurs autorisés, l’URSS a estimé qu’il faudrait ramener la capacité de télédétection des avions de survol à un niveau inférieur à celui que les pays de l’OTAN jugent suffisant pour renforcer la confiance 24 heures sur 24 et par tous les temps. Les pays du Pacte de Varsovie ne partageaient pas d’emblée la position des Soviétiques.

## “Ciels ouverts”: Déclaration de clôture du Canada

*Voici le texte de l’allocution prononcée par M. John Noble, chef de la délégation canadienne, devant la plénière de clôture de la Conférence “Ciels ouverts” à Budapest, le 10 mai 1990.*

Parvenus au terme de cette première étape de notre Conférence à Budapest, il nous faut reconnaître que nous n’avons pas accompli la tâche ambitieuse que nous nous étions fixée à Ottawa.

Cependant, tout comme ceux qui ont pris la parole avant moi, j’estime que nous ne devons pas minimiser les résultats de nos travaux. La plupart des délégations ont manifesté une certaine souplesse quant à la question des capteurs. Nous convenons tous maintenant qu’il faut prévoir des capteurs qui permettent d’assurer une couverture permanente, et par tous les temps.

Nous nous sommes considérablement rapprochés sur la question des capacités techniques des capteurs. Il semble qu’une entente sera possible sur le recours à des systèmes qui fassent appel à des technologies comparables, ainsi que sur l’utilisation exclusive de technologies auxquelles les autres pays peuvent avoir accès.

Nous avons aussi quelque peu progressé sur la question des quotas. Nous avons élaboré les aspects techniques du régime comme ses aspects juridiques.

Je crois que nous aurions pu avancer bien davantage si tous les participants s’étaient montrés disposés à accepter un principe essentiel énoncé dans le Communiqué ministériel d’Ottawa, celui établissant pour chacun le droit d’effectuer des survols et l’obligation d’en recevoir.

Nos efforts ont été entravés par les divergences politiques fondamentales qui subsistent sur certaines questions clés. Une fois ces divergences réglées, et je suis confiant qu’elles le seront, les problèmes d’ordre technique seront très vite résolus.

Il faudra que nous réfléchissions tous aux points essentiels qui nous divisent depuis Ottawa, en gardant à l’esprit les solutions très claires que nous avaient alors proposées à titre informel les